



Schéma Pluriannuel de Mise en Accessibilité (SDMA) du site feucherolles.fr

Période : 2025-2028

Rédigé par : Mairie de Feucherolles

Public concerné : Tous les usagers du site web, notamment les personnes en situation de handicap

1. Contexte et engagement de la commune

La commune de Feucherolles s'engage à garantir l'accessibilité numérique de son site internet **feucherolles.fr**, conformément aux exigences du **Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA 4.1)**.

L'objectif est de permettre à **tous les usagers**, y compris les personnes en situation de handicap (visuel, auditif, moteur, cognitif), d'accéder facilement aux informations et services en ligne proposés par la mairie.

Cadre réglementaire : Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

Obligations : Respect du RGAA et publication d'un schéma pluriannuel + plans d'actions annuels

2. État des lieux de l'accessibilité du site

Un **audit d'accessibilité du site feucherolles.fr** a été réalisé en **2024** par la société **Gallimedia**, prestataire en charge de la **maintenance et de l'hébergement** du site.

Cet audit a permis d'identifier les points de non-conformité aux critères du RGAA et de définir les axes d'amélioration prioritaires, notamment :

- La compatibilité avec les technologies d'assistance (lecteurs d'écran, navigation clavier)
- La lisibilité des contenus (contraste, tailles de police, structuration)
- L'accessibilité des formulaires et documents PDF
- L'accessibilité des vidéos et médias

Les résultats de cet audit constituent la base du présent schéma pluriannuel et des plans d'actions associés.

3. Objectifs et plan d'actions pluriannuel (2025-2028)

Année 1 (2025-2026) : Mise en conformité des éléments prioritaires

- Correction des erreurs bloquantes identifiées dans l'audit réalisé en 2024 par Gallimedia
- Amélioration de la navigation clavier et des alternatives textuelles des images
- Révision du contraste et de la lisibilité des textes
- Formation des équipes web aux bonnes pratiques d'accessibilité

Année 2 (2026-2027) : Optimisation et corrections secondaires

- Adaptation des documents téléchargeables (PDF accessibles)
- Ajout de sous-titres et de transcriptions pour les contenus vidéo
- Amélioration de la structure des pages et des formulaires interactifs
- Tests utilisateurs avec des personnes en situation de handicap

Année 3 (2027-2028) : Vérification finale et déclaration de conformité

- Nouveau test d'accessibilité pour mesurer les progrès réalisés
 - Correction des derniers points non conformes
 - Publication d'une **déclaration d'accessibilité conforme au RGAA**
 - Mise en place d'un **dispositif de signalement** pour que les usagers puissent remonter les problèmes d'accessibilité
-

4. Modalités de suivi et d'évaluation

Indicateurs de suivi

- Taux de conformité aux critères RGAA (ex. 50 % en 2026, 80 % en 2027, 100 % en 2028)
- Nombre de corrections apportées chaque année
- Retour des usagers via un formulaire d'accessibilité

Gouvernance

- Suivi et mises à jour assurés en lien avec Gallimedia
- Référent accessibilité numérique désigné au sein de la mairie
- Collaboration avec des associations de personnes en situation de handicap

5. Communication et sensibilisation

Informer et impliquer les habitants

- Page dédiée sur le site expliquant la démarche
 - Formulaire de contact pour signaler un problème d'accessibilité
 - Sensibilisation des agents et des partenaires (prestataires, associations)
-

6. Conclusion

L'accessibilité numérique est une priorité pour la commune de Feucherolles afin de garantir une **égalité d'accès à l'information pour tous**. Grâce à l'audit réalisé en **2024 par Gallimedia**, ce schéma pluriannuel repose sur une base solide et prévoit des actions progressives pour atteindre une pleine conformité d'ici 2028.

Prochaines étapes : correction des éléments prioritaires identifiés dans l'audit et suivi de l'avancement des mises à jour.

Fait à Feucherolles, le 28 janvier 2025
Mairie de Feucherolles